



DRY JANUARY®
CH

DRY JANUARY SWITZERLAND 2021 23

ACCORD POUR LES PARTENAIRES RÉGIONAUX DE DIFFUSION

Article 1 - Licence

La marque Dry January est protégée par le droit des marques et appartient à Alcohol Change UK (ACUK). Le titulaire de la licence pour la Suisse est la Croix bleue suisse (BKCH). De même, les conditions-cadres convenues dans l'accord entre le BKCH et le ACUK sont considérées comme faisant partie intégrante du présent accord. En outre, afin de garantir leur mise en œuvre conformément au contrat, les dispositions suivantes s'appliquent aux partenaires régionaux de diffusion du Dry January.

Article 2 - Partenaires régionaux de diffusion

Toute organisation souhaitant promouvoir le Dry January (DJ) signe cet accord. Le BKCH doit soumettre la liste des partenaires régionaux de diffusion à l'ACUK et la faire approuver par celui-ci. Ce n'est qu'alors que le partenaire de diffusion sera reconnu et que cet accord entrera en vigueur. En contrepartie, les partenaires de diffusion reconnus sont mentionnés et listés gratuitement sur la page d'accueil officielle du DJ avec logo et lien internet.

Article 3 - Publications sans utilisation du logo

Les publications sur le Dry January sans l'illustration du logo DJ ne nécessitent pas de concertation supplémentaire, à condition qu'il soit clairement établi que les auteurs ne sont ni organisateurs, ni partenaires officiels du projet Dry January.

Art. 4 - DJ Materialien

Le matériel DJ peut être commandé par les partenaires de diffusion auprès de la direction du projet au prix de revient. Les exceptions et les demandes spéciales doivent être soumises quatre semaines à l'avance au BKCH afin qu'elles puissent être examinées et approuvées par le ACUK.

Article 5 - Actions locales de diffusion

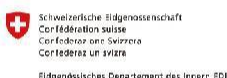
Les actions DJ locales sont signalées à la direction de projet et validées en termes de contenu. La validation a lieu conformément à l'article 7.

Conformément à l'objectif commun de la campagne et aux directives ACUK, toutes les communications DJ renvoient exclusivement à la page d'accueil officielle, aux canaux des réseaux sociaux et à l'application Try Dry.

Article 6 - Utilisation du logo

Seuls les éléments d'image (logos, bannières, etc.) officiellement mis à disposition par le groupe de projet Dry January sont utilisés dans la campagne de projet. Les modèles de DJ électroniques sont mis gratuitement à la disposition des partenaires de diffusion.

Dry January wird unterstützt durch



Pour la communication régionale, le logo Dry January doit apparaître seul. Les illustrations graphiques et l'impression de produits contenant le logo Dry January doivent être effectuées en accord avec la direction de projet. La validation a lieu conformément à l'article 7.

Il doit être clairement établi que les auteurs sont des partenaires régionaux du Dry January, c'est-à-dire les Dry January. La liste de tous les partenaires est établie par ordre alphabétique à la fin de la communication (à l'exclusion de : logo).

Article 7 - Processus de validation

La validation, qui requiert l'accord d'Alcohol Change UK, prendra 4 semaines et sera effectuée par la direction du projet du BKCH.

Article 8 - Messages clés

Les partenaires régionaux de diffusion s'engagent à utiliser les messages clés énumérés en annexe et les éléments d'image distribués par le groupe de projet.

Article 9 - Sponsors

Seuls les sponsors autorisés par la direction du projet et l'ACUK peuvent promouvoir le DJ. La validation a lieu conformément à l'article 7.

Article 10 - Protection des données

Chaque partie ne s'engage pas à divulguer à une quelconque personne des informations confidentielles sur la transaction qui lui permettent de divulguer des affaires, des clients, des clients ou des fournisseurs de l'autre partie

Pour des raisons de protection des données, aucune donnée personnelle, les adresses e-mail ne sont transmises aux partenaires de diffusion. En outre, les partenaires de diffusion ne peuvent pas collecter de données personnelles, d'adresses e-mail, etc. Des données agrégées et des rapports dérivés avec des informations locales/cantoniales et des évaluations peuvent être commandés à la direction du projet en fonction des coûts.

Article 11 - Durée

Le présent accord est valable pour la période de trois ans comprise entre 2021 et 2023, mais peut être résilié par chaque partie moyennant un préavis de six mois à la fin de l'année. Si DJ continue à fonctionner à partir de 2024, le présent accord est maintenu sans modification et sans préavis.

Dry January wird unterstützt durch



DRY JANUARY[®]
CH

Article 12 - For et droit applicable

Seul le droit suisse s'applique au présent accord. Compétence exclusive pour tout litige lié à la présente convention à Berne.

L'organisation ci-dessous s'engage, en tant que partenaire régional de diffusion du Dry January, à respecter les directives susmentionnées.

Renvoyer à :

Croix bleue Suisse, tilleul 5, 3012 Berne

dryjanuary@blaueskreuz.ch

Partenaires de l'élargissement

Nom de l'organisation et lien internet

personne de contact avec tél. : et e-mail

Propres canaux de réseaux sociaux

Lieu et date

Cachet et signature

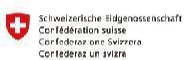
Croix bleue Suisse

Personne de contact avec tél. : et e-mail

Lieu et date

Cachet et signature

Dry January wird unterstützt durch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederaziun svizra
Confederaziun svizra





DRY JANUARY® CH

Annexe : Messages clés Dry January

Messages clés pour la promotion et la participation à la campagne

1. Le Dry January est une chance pour les gens de redéfinir leur relation avec l'alcool.
2. Dry January est bon pour votre portefeuille, votre peau, votre énergie, votre poids et votre bien-être mental.
3. Un mois sans alcool a aussi un effet positif sur votre corps en réduisant les problèmes hépatiques, la pression sanguine et les protéines cancéreuses.
4. Dry January peut vous aider à maîtriser la consommation d'alcool à long terme.
5. Dry January est pour tous ceux qui pensent qu'ils profiteront d'une pause alcoolique.
6. Les gens qui s'inscrivent au Dry January ont deux fois plus de chances de réussir que ceux qui essaient de réussir seuls.
7. Le Dry January n'est PAS pour les gens qui ont des symptômes de manque physique comme la transpiration, les tremblements ou les maux de tête quand ils arrêtent de boire. Si c'est le cas pour vous, il est urgent de consulter un médecin, car de tels symptômes peuvent être dangereux.
8. Les personnes qui s'inscrivent au Dry January reçoivent gratuitement des conseils et des conseils pour profiter au mieux de leur mois.
9. Le plus simple est de vous inscrire via l'application Try Dry.
10. L'application Try Dry, les e-mails de soutien et le groupe Facebook privé sont en anglais, mais seront prochainement traduits en allemand et en français.

Messages clés à éviter et à ne pas intégrer dans la campagne

11. Dry January est une "désintoxication". (Il ne l'est pas. La détoxification est une pratique médicale en cas d'intoxication alcoolique).
12. Dry January encourage une plus grande consommation d'alcool pendant le reste de l'année (cet effet de rebond est rare. 6 mois plus tard).
13. Le Dry January est "contre" l'alcool (il sert la santé à long terme en contrôlant la consommation d'alcool. Dry January est contre l'alcool, mais pas contre l'alcool en soi).
14. Le Dry January, c'est renoncer à quelque chose (le Dry January, c'est gagner plus d'argent, un corps plus sain, un esprit plus heureux et la liberté d'une relation difficile avec l'alcool).
15. (Dry January n'encourage pas les gens à rester au sec pour toujours. En fait, il ne promet pas une "cible de boisson" et laisse aux buveurs le soin de décider eux-mêmes. Elle permet aux gens de prendre à long terme le contrôle de la consommation d'alcool en apprenant une courte période d'abstinence. La courte période d'abstinence doit les aider à briser les habitudes précoces et inconscientes).
16. Le Dry January convient uniquement aux "alcooliques" ou aux personnes ayant de graves problèmes d'alcool. (Dry January est utile pour tous ceux qui ont un problème d'alcool léger ou modéré et les aide à reprendre le contrôle de leur consommation d'alcool ou pour tous ceux qui souhaitent simplement une pause dans la consommation d'alcool. Le Dry January ne convient PAS aux personnes souffrant d'alcoolisme voir Message 7).
17. Tous les messages qui pourraient raisonnablement être considérés comme orientant la campagne vers un parti ou une position politique spécifique.
18. Tous les messages qui peuvent raisonnablement être considérés comme l'orientation de la campagne vers une marque ou une entreprise donnée ou le soutien d'une marque ou d'une entreprise.
19. Toute critique à l'encontre d'un gouvernement ou d'un parti politique.
20. Tout message qui pourrait raisonnablement être considéré comme insultant, dégradant ou discriminatoire.
21. Toute communication susceptible d'avoir un impact négatif sur la réputation de la campagne ou de l'ACUK ou d'autres partenaires internationaux de Dry January.

Dry January wird unterstützt durch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederaziun Svizra
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Inneren WBB

